

# BULLETIN D'INFORMATION

## L'ALGÉRIE LIBÈRE 23 MIGRANTS MAROCAINS ET LES REMET AUX AUTORITÉS DE RABAT

L'Association marocaine d'aide aux migrants a rapporté que les autorités algériennes ont libéré hier, mardi, un nouveau groupe de détenus marocains, dont 23 jeunes hommes candidats à l'immigration irrégulière. L'association a indiqué dans un communiqué que cette opération intervient après une interruption d'environ un mois et demi, notant que le processus d'extradition s'est déroulé via le poste frontière de Zouj Bghal, et incluait des Marocains détenus ou ayant purgé leur peine dans les prisons algériennes. Selon le journal marocain Hesperess, les personnes libérées proviennent de plusieurs villes marocaines, notamment Fès, Oujda, Taza, Nador, Mechraa Belksiri, Tandrara, Berkane, Errachidia et Selouane.



## DES IMMIGRANTS VÉNÉZUÉLIENS DEMANDENT À UN TRIBUNAL AMÉRICAIN DE SUSPENDRE L'ORDRE D'EXPULSION ÉMIS EN VERTU DE L' ALIEN ENEMY ACT

Un groupe d'immigrants vénézuéliens au Texas a déposé vendredi une requête auprès de la Cour suprême pour demander l'arrêt de leur expulsion en vertu de la loi sur les étrangers ennemis . CNN a rapporté que cet appel urgent représente la deuxième fois que la Cour suprême est confrontée à l'utilisation par le président Donald Trump des pouvoirs de guerre d'urgence du XVIIIe siècle. Le réseau a noté que la Cour suprême avait permis la semaine dernière au président Trump d'utiliser cette autorité, tout en soulignant la nécessité d'accorder aux immigrants expulsés en vertu de celle-ci un avis formel qu'ils sont soumis à la loi, en plus de la possibilité de réexaminer leur situation devant un tribunal fédéral compétent. Dans les détails du nouvel appel, les avocats des immigrants ont affirmé que leurs clients « risquaient une expulsion immédiate » en vertu de la loi, notant que les autorités ne leur avaient pas fourni les avis requis que la Cour suprême jugeait nécessaires. Les mesures prises par le gouvernement jusqu'à présent, y compris le calendrier d'expulsion extrêmement rapide, n'offrent pas aux membres de la catégorie ciblée une opportunité significative de contester leur expulsion en vertu de l'Alien Enemy Act, ont écrit les avocats dans leur mémoire.



## DANS UN RAPPORT CHOC, HUMAN RIGHTS WATCH EXHORTE L'EUROPE, LORS D'UNE CONFÉRENCE AU QATAR, À ACTIVER LA SURVEILLANCE AÉRIENNE POUR SECOURIR LES MIGRANTS



Human Rights Watch a appelé Frontex, l'agence de garde-frontières et de garde-côtes de l'Union européenne, à utiliser ses capacités de surveillance aérienne pour soutenir les efforts de sauvetage en Méditerranée.

## EXPULSER LES IMMIGRANTS ILLÉGAUX SOUS TRUMP : DE NOUVELLES CRISES ET UNE AMBITION CONSTANTE



L'équipe entourant le président américain Donald Trump s'accroche toujours à une ambition stratégique : expulser un million d'immigrés illégaux au cours de la première année de la nouvelle administration.

## **LA COMMISSION EUROPÉENNE INCLUT LA TUNISIE SUR LA LISTE DES PAYS SÛRS VERS LESQUELS ELLE PEUT RENVOYER LES MIGRANTS**

La Commission européenne a inclus mercredi la Tunisie, ainsi que d'autres pays comme l'Égypte, sur sa liste de "pays sûrs" après avoir évalué leurs conditions en matière de droits de l'homme, autorisant le retour des demandeurs d'asile déboutés. La Commission a expliqué dans un communiqué que cette liste, critiquée par les groupes de défense des droits de l'homme, permettra aux États membres de l'UE de traiter les demandes d'asile présentées par les citoyens des pays qui y figurent selon des procédures accélérées, étant donné que ces demandes ont peu de chances d'être acceptées. Bien que le nombre de migrants irréguliers entrant dans l'Union européenne ait diminué de 38 % l'année dernière, soit le niveau le plus bas depuis 2021, la migration reste une question sensible pour les 27 États membres de l'UE.



### **PARLEMENTAIRE : LA MAURITANIE GARANTIT LES DROITS DES MIGRANTS ET NOUS SOUTENONS LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT**

Le chef du groupe parlementaire chargé des affaires d'immigration et de réfugiés, le député Zein El Abidine Ould El Mounir, a déclaré que la Mauritanie garantit les droits des migrants sur son territoire et leur fournit des services de base qui leur garantissent une vie décente. Dans une interview accordée à Sahara 24, Ould El-Munir a expliqué que l'équipe parlementaire joue un rôle de sensibilisation et de coordination pour accompagner le gouvernement dans ses efforts liés à la migration, à travers l'échange d'expertise et la contribution à l'élaboration de la législation pertinente.



### **UNICEF : DES MILLIERS D'ENFANTS MIGRANTS ONT ÉTÉ TUÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE ALORS QU'ILS TENTAIENT DE TRAVERSER LA MÉDITERRANÉE**



Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré qu'environ 3 500 enfants migrants sont morts ou ont disparu au cours de la dernière décennie alors qu'ils tentaient de traverser la mer Méditerranée vers l'Italie, à raison d'un enfant par jour. L'UNICEF a averti dans son rapport que le nombre réel d'enfants tués ou disparus est probablement bien plus élevé que ce chiffre.

## **LES TALIBANS ANNONCENT QU'ILS SONT PRÊTS À RAPATRIER DES CENTAINES DE MILLIERS DE MIGRANTS AFGHANS DU PAKISTAN**

Le consul général afghan à Peshawar, Mohibullah Shakir, a déclaré que le moment était venu pour les citoyens afghans de rentrer chez eux, exprimant sa gratitude pour le soutien du Pakistan aux réfugiés afghans au cours des 40 dernières années. Il a ajouté que le gouvernement taliban est prêt à faciliter le retour des citoyens afghans en Afghanistan, et a noté qu'un comité spécial a été formé par les autorités afghanes pour superviser ce processus. S'adressant aux journalistes à Peshawar, il a expliqué que des camps ont été mis en place en Afghanistan pour accueillir les rapatriés, avec des moyens de transport et des installations de base fournis pour assurer leur retour en douceur. Il a souligné que les citoyens afghans ne rencontreraient aucune difficulté lors de leur retour.



## **LA MAURITANIE A-T-ELLE COMMENCÉ À DÉCHIFFRER LE CODE DES OPÉRATIONS DE TRAFIC DE MIGRANTS IRRÉGULIERS ?**

En trois jours, la Gendarmerie nationale a pu démanteler plusieurs réseaux actifs dans le trafic de migrants irréguliers, en plus de déjouer des tentatives d'introduction clandestine d'autres migrants vers les côtes européennes. Ces opérations interviennent à un moment où les autorités mauritaniennes mettent en œuvre une campagne de lutte contre le trafic de migrants illégaux, en plus d'expulser ceux qui sont entrés dans le pays d'une manière que le gouvernement considère comme illégale .



### **LES FORCES DE SÉCURITÉ ONT DÉJOUÉ UNE TENTATIVE DE TROIS MIGRANTS D'INFILTRER LA TUNISIE PAR LE POSTE FRONTIÈRE DE RAS AJDIR**

La Direction générale des opérations de sécurité (DGOS) a annoncé hier, jeudi, avoir déjoué une tentative de trois migrants d'infiltration en Tunisie via le port terrestre de Ras Ajdir. L'administration a indiqué dans un communiqué que ses patrouilles ont pu arrêter trois ressortissants bangladais alors qu'ils tentaient de traverser illégalement le territoire tunisien via ce port. Le communiqué indique que les mesures légales nécessaires ont été prises contre les trois individus, et qu'ils ont été déférés aux autorités compétentes pour compléter les enquêtes, sans mentionner plus de détails.



### **RECHERCHE DE PREUVES SUR LES FOSSES COMMUNES DE MIGRANTS À ZELLA**



L'équipe de l'Autorité générale pour la recherche et l'identification des personnes disparues a continué à rechercher des preuves dans les fosses communes récemment découvertes de migrants irréguliers à Jufra. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des enquêtes menées par le ministère public concernant les meurtres, le trafic et l'extorsion dont ont été victimes les migrants, après que la Commission a été chargée de révéler les détails du meurtre d'un certain nombre d'entre eux aux mains de trafiquants d'êtres humains,

### **LES AUTORITÉS ESPAGNOLES ONT DÉMANTELÉ UN RÉSEAU DE TRAFIC DE MIGRANTS MAROCAINS, ONT INDIQUÉ DES RESPONSABLES**

Dans une nouvelle étape qui offre de l'espoir aux mineurs migrants non accompagnés, le Parlement espagnol a approuvé jeudi 10 avril un amendement à la loi sur les étrangers, qui oblige les communautés autonomes à participer à l'accueil de ces migrants. Cette décision devrait avoir un impact majeur sur les îles Canaries, considérées comme la principale porte d'entrée des migrants en provenance d'Afrique de l'Ouest. Le décret a été voté au Congrès des députés espagnol avec 179 voix pour (du Parti socialiste espagnol et de ses alliés) et 170 voix contre (du Parti populaire et de Vox), avec l'abstention du Parti de l'unité nationale. Cette bataille politique et juridique de 18 mois a été marquée par des rivalités et des alliances entre les partis, notamment sur la question de l'accueil des migrants mineurs aux îles Canaries.

